

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 936

16 avril 2008

SOMMAIRE

Amphan Properties S.à r.l.	44910	Medex Financial S.à.r.l.	44913
Apolus Holdco S.à r.l.	44904	Micro Location System International S.A.	44926
Aroles 2 S.à r.l.	44906	Morgan Stanley Clare S.à r.l.	44888
AXA Mezzanine I S.A., SICAR	44897	Morgan Stanley Clare S.à r.l.	44895
AXA Mezzanine I S.A., SICAR	44900	Multi Investment Luxembourg Holding S.à.r.l.	44914
Baker & Norton Fiduciaire S.à r.l.	44927	Nautila Investment S.à r.l.	44905
Boltus S.A.	44920	OCM Luxembourg OPPS Debt Invest- ments S.à r.l.	44910
CEREP III Investment E S.à r.l.	44922	OCM Luxembourg OPPS Herkules Hol- dings S.à r.l.	44909
Clariant Finance (Luxembourg) S.A.	44909	OCM Luxembourg OPPS TI Automotive Holdings S.à r.l.	44908
Dragenopharm Holding S.à r.l.	44922	OCM Luxembourg OPPS VI S.à r.l.	44911
DTE S.A.	44904	PB Holding Company, S.à r.l.	44928
Dune Expertise	44896	PCC Invest S.A.	44927
Dune Expertises	44896	PO Participations S.à r.l.	44882
Emeth Holdings S.A.	44906	PO Participations S.à r.l.	44885
EM Promotions, S.à r.l.	44928	Ramey S.à.r.l.	44913
Eurefco	44905	Ray Investment S.à r.l.	44882
Fosbel Global Services	44921	Romanum Properties S.à r.l.	44895
Galanthus S.A.	44905	Rordi Holding S.A.	44927
Groupe Albert Ier S.A.	44907	Schiff Invest S.A.	44923
IMARA Investments Holding I S.à r.l.	44913	Sechep Investments Holding S.à r.l.	44908
Industrial Securities Luxembourg S.à r.l.	44908	Sequa Properties S.à r.l.	44907
International Group Company S.A.	44926	Société Domaine de Bois Le Roi S.A.	44928
International Process Group S.A.	44904	Swiss Re Treasury (Luxembourg) S.A.	44909
IS SLOVPROP Sàrl	44910	TA-Klidia S.à r.l.	44906
JPMorgan European Property Fund Mana- gement Company S.A.	44911	Tyburn Lane (Düsseldorf) S.à.r.l.	44907
JPMorgan European Property Fund Mana- gement Company S.A.	44912	Ultimo Holding	44922
Kira S.A.	44912	World Architecture S. à r.l.	44914
Lubesa SA	44921	World Trade Meat S.à r.l.	44897
Martius Properties S.à r.l.	44903		
Mayan & Co. S.à r.l.	44926		
MC Investment Central Europe S.à.r.l.	44911		

Ray Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.599.194.600,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.766.

—
EXTRAIT

L'associé CVC Ray Investor S.à r.l. a transféré son siège social vers le 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

L'associé Ray France S.A.S. a transféré son siège social vers le 32, rue de Monceau, 75008 Paris, France et a changé sa dénomination sociale en Ray France Investment S.A.S.

Le gérant Bernard HERMAN a changé d'adresse et est désormais domicilié au 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Le gérant Dave NOVAK a changé d'adresse professionnelle et est désormais domicilié à Cleveland House, 33 King Street, London SW1 Y 6RJ, Grande-Bretagne.

Le mandat du réviseur d'entreprise, Ernst & Young, a été prolongé lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 décembre 2007 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041619/1092/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO06055. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PO Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 55.872.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 131.555.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

K Développement, a French joint-stock company, having its registered office at 23 bis, avenue de Messine, 75008 Paris, France, registered with the Paris Trade and Companies Register under number B 447.882.002,

here represented by Ms. Marie Amet-Hermès, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senninberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on February 22, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability companies existing in Luxembourg under the name of "PO PARTICIPATIONS S.à r.l." (the "Company") with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 131.555, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 7, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2298 dated October 13, 2007 and which bylaws have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated January 22, 2008, not published yet.

II. The Company's share capital is fixed at twenty-six million nine hundred two thousand five hundred Euro (€ 26,902,500.-) divided into twenty-six million nine hundred two thousand five hundred (26,902,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of twenty-eight million nine hundred seventy thousand Euro (€ 28,970,000.-) to raise it from its present amount of twenty-six million nine hundred two thousand five hundred Euro (€ 26,902,500.-) to fifty-five million eight hundred seventy-two thousand five hundred Euro (€ 55,872,500.-) by creation and issue of twenty-eight million nine hundred seventy thousand (28,970,000) new shares, with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (the "New Shares").

Subscription - Payment

The sole shareholder, K Développement, prenamed, resolves to subscribe for the twenty-eight million nine hundred seventy thousand (28,970,000) New Shares, with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each, and fully pays them up at their nominal value in the amount of twenty-eight million nine hundred seventy thousand Euro (€ 28,970,000.-), by contribution in kind consisting in:

- Seven hundred ninety-five thousand one hundred ninety-nine (795,199) shares, representing more than 99.99% of the share capital of FIN PO S.A., a Luxembourg joint-stock company, having its registered office at 23, avenue Monterey, L-8086 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.676, representing a contribution value of twenty-four million five hundred seventy thousand Euro (€ 24,570,000.-); and
- Four thousand four hundred (4,400) class A shares, representing approximately 62.86% of the share capital of PO Invest 1 S.A., a Luxembourg joint-stock company, having its registered office at 23, avenue Monterey, L-8086 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 115.493, representing a contribution value of four million four hundred thousand Euro (€ 4,400,000.-).

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given to the undersigned notary by:

- a Trade and Companies Register extract dated February 26, 2008 of FIN PO S.A.;
- a copy of the shareholders' register of FIN PO S.A. certified 'true and correct' by the directors of FIN PO S.A.;
- a balance sheet dated January 31, 2008 of FIN PO S.A. certified 'true and correct' by the directors of FIN PO S.A.;
- a contribution declaration of K Développement S.A., attesting that it is the unrestricted owner of the contributed shares of FIN PO S.A.;
- a Trade and Companies Register extract dated February 26, 2008 of PO Invest 1 S.A.;
- a copy of the shareholders' register of PO Invest 1 S.A. certified 'true and correct' by the directors of PO Invest 1 S.A.;
- a balance sheet dated January 31, 2008 of PO Invest 1 S.A. certified 'true and correct' by the directors of PO Invest 1 S.A.;
- a contribution declaration of K Développement S.A., attesting that it is the unrestricted owner of the contributed shares of PO Invest 1 S.A.

Effective implementation of the contribution

K Développement S.A., through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the contributed shares and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of such shares is effective as from the date hereof, without qualification;
- all further formalities are in course in Luxembourg, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Manager's intervention

Thereupon intervened the managers of the Company, duly represented by Ms. Marie Amet-Hermès, prenamed, who require the notary to act as follows:

To acknowledge having been previously informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above expressly agree with the description of this contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is set at fifty-five million eight hundred seventy-two thousand five hundred Euro (€ 55,872,500.-) split into fifty-five million eight hundred seventy-two thousand five hundred (55,872,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each."

Variable rate capital tax exemption request

Considering that the contribution in kind of the seven hundred ninety-five thousand one hundred ninety-nine (795,199) shares of FIN PO S.A. concerns more than sixty-five per-cent (65%) of the shares of a stock company incorporated and existing in the European Union (Luxembourg) to a Luxembourg company, the Company expressly requests the capital contribution duty exemption on basis of Article 4.2. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case, for this portion only of the contribution.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately twenty-four thousand Euro (€ 24,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf février.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

K Developpement, une société anonyme de droit français, ayant son siège social au 23 bis, avenue de Messine, 75008 Paris, France, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 447.882.002,

ici représentée par Melle Marie Amet-Hermès, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 22 février 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «PO PARTICIPATIONS S.à r.l.» (la «Société»), ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.555, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2298 du 13 octobre 2007, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 janvier 2008, pas encore publié.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt-six millions neuf cent deux mille cinq cents Euro (€ 26.902.500,-) divisé en vingt-six millions neuf cent deux mille cinq cents (26.902.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de vingt-huit millions neuf cent soixante-dix mille Euro (€ 28.970.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-six millions neuf cent deux mille cinq cents Euro (€ 26.902.500,-) à cinquante-cinq millions huit cent soixante-douze mille cinq cents Euro (€ 55.872.500,-) par la création et l'émission de vingt-huit millions neuf cent soixante-dix mille (28.970.000) nouvelles parts sociales (les «Nouvelles Parts Sociales»), d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

Souscription - Libération

L'associé unique, K Developpement, précité, déclare souscrire les vingt-huit millions neuf cent soixante-dix mille (28.970.000) Nouvelles Parts Sociales, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune, et les libère intégralement en valeur nominale au montant de vingt-huit neuf cent soixante-dix mille Euro (€ 28.970.000,-) par apport en nature consistant en:

- Sept cent quatre-vingt-quinze mille cent quatre-vingt-dix-neuf (795.199) actions, représentant plus de 99,99% du capital social de FIN PO S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-8086 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.676, représentant un apport d'une valeur de vingt-quatre millions cinq cent soixante-dix mille Euro (€ 24.570.000,-); et

- Quatre mille quatre cents (4.400) actions de catégorie A, représentant approximativement 62,86% du capital social de PO Invest 1 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-8086 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.493, représentant un apport d'une valeur de quatre millions quatre cent mille Euro (€ 4.400.000,-).

Preuve de l'existence et valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donné au notaire soussigné par:

- un extrait du Registre de Commerce et des Société du 26 février 2008 de FIN PO S.A.;
- une copie du registre des actionnaires de FIN PO S.A. certifiée «sincère et véritable» par ses administrateurs;
- un bilan au 31 janvier 2008 de FIN PO S.A., certifié «sincère et véritable» par ses administrateurs;
- un extrait du Registre de Commerce et des Société du 26 février 2008 de PO INVEST 1 S.A.;
- une copie du registre des actionnaires de PO INVEST 1 S.A. certifiée «sincère et véritable» par ses administrateurs;
- un bilan au 31 janvier 2008 de PO INVEST 1 S.A., certifié «sincère et véritable» par ses administrateurs;

- une déclaration d'apport de K Développement S.A., susnommée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restrictions des actions apportées.

Réalisation effective de l'apport

K Développement S.A., par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restrictions des actions apportées et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- l'apport de ces actions est effectivement réalisé sans réserves à partir de la date des présentes;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation au Luxembourg, aux fins d'effectuer le transfert et le rendre opposable partout et vis-à-vis de tous tiers.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus les gérants de la Société, ici représentés par Melle Marie Amet-Hermès, susnommé, qui prie le notaire d'acter que:

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, ils consentent expressément à la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité de la souscription et de la libération.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6, premier alinéa des statuts de la Société est modifié pour adopter la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante-cinq millions huit cent soixante-douze mille cinq cents Euro (€ 55,872,500,-) représenté par cinquante-cinq millions huit cent soixante-douze mille cinq cents (55.872.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1.-) chacune.»

Requête en exonération du droit d'apport proportionnel

Dans la mesure où l'apport en nature des sept cent quatre-vingt-quinze mille cent quatre-vingt dix-neuf (795.199) actions de FIN PO S.A. consiste dans plus de soixante-cinq pour-cent (65%) des actions d'une société de capitaux constituée et ayant son siège social dans l'Union Européenne (Luxembourg) à une société luxembourgeoise, la Société se réfère expressément à l'article 4.2. de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit l'application du droit d'enregistrement fixe en telle situation, pour cette portion de l'apport exclusivement.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt-quatre mille Euro (€ 24.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. AMET-HERMES, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 mars 2008. Relation: LAC/2008/9484. — Reçu vingt-deux mille euros (22.000.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008042446/211/185.

(080045631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

PO Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 69.422.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 131.555.

In the year two thousand and eight, on the sixth of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appears:

K Développement, a French joint-stock company, having its registered office at 23 bis, avenue de Messine, 75008 Paris, France, registered with the Paris Trade and Companies Register under number B 447.882.002,

here represented by Mrs. Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on March 6th, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability companies existing in Luxembourg under the name of "PO PARTICIPATIONS S.à r.l." (the "Company") with registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 131.555, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 7th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2298 dated October 13th, 2007 and which bylaws have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated February 29th, 2008, not yet published.

II. The Company's share capital is fixed at fifty-five million eight hundred seventy-two thousand five hundred Euro (€ 55,872,500.-) divided into fifty-five million eight hundred seventy-two thousand five hundred (55,872,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of thirteen million five hundred fifty thousand Euro (€ 13,550,000.-) to raise it from its present amount of fifty-five million eight hundred seventy-two thousand five hundred Euro (€ 55,872,500.-) to sixty-nine million four hundred twenty-two thousand five hundred Euro (€ 69,422,500.-) by creation and issue of thirteen million five hundred fifty thousand (13,550,000) new shares, with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (the "New Shares").

Subscription - Payment

The sole shareholder, K Développement, prenamed, resolves to subscribe for the thirteen million five hundred fifty thousand (13,550,000) New Shares, with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each, and fully pays them up at their nominal value in the amount of thirteen million five hundred fifty thousand Euro (€ 13,550,000.-), by contribution in cash in the amount of thirteen million five hundred twenty-eight thousand Euro (€ 13,528,000.-) and by contribution in kind for the remaining amount of twenty-two thousand Euro (€ 22,000.-) consisting in the conversion of a receivable held by K Développement, prenamed, towards the Company for an aggregate amount of twenty-two thousand Euro (€ 22,000.-).

The amount of thirteen million five hundred twenty-eight thousand Euro (€ 13,528,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary and proof of the existence and value of the receivable has been shown to the undersigned Notary by a copy of the Company's balance sheet as of March 6, 2008.

Manager's intervention

Thereupon intervened the managers of the Company, duly represented by Mrs. Rachel Uhl, prenamed, who require the notary to act as follows:

To acknowledge having been previously informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above expressly agree with the description of this contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is set at sixty-nine million four hundred twenty-two thousand five hundred Euro (€ 69,422,500.-) split into sixty-nine million four hundred twenty-two thousand five hundred (69,422,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately sixty-nine thousand seven hundred and fifty Euro (€ 69,750.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six mars.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

K Developpement, une société anonyme de droit français, ayant son siège social au 23 bis, avenue de Messine, 75008 Paris, France, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 447.882.002,

ici représentée par Mme. Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côté d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 mars 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "PO PARTICIPATIONS S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.555, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2298 du 13 octobre 2007, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 février 2008, non encore publié.

II. Le capital social de la Société est fixé à cinquante-cinq millions huit cent soixante-douze mille cinq cents Euro (€ 55.872.500,-) divisé en cinquante-cinq millions huit cent soixante-douze mille cinq cents (55.872.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de treize millions cinq cent cinquante mille Euro (€ 13.550.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante-cinq millions huit cent soixante-douze mille cinq cents Euro (€ 55.872.500,-) à soixante-neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinq cents Euro (€ 69.422.500,-) par la création et l'émission de treize millions cinq cent cinquante mille (13.550.000) nouvelles parts sociales (les "Nouvelles Parts Sociales"), d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

Souscription - Libération

L'associé unique, K Developpement, précité, déclare souscrire les treize millions cinq cent cinquante mille (13.550.000) Nouvelles Parts Sociales, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune, et les libère intégralement en valeur nominale au montant de treize millions cinq cent cinquante mille Euro (€ 13.550.000,-) par apport en numéraire à hauteur de treize millions cinq cent vingt-huit mille Euro (€ 13.528.000,-) et par apport en nature pour la différence consistant en la conversion d'une créance détenue par K Developpement, précitée, sur la Société pour un montant total de vingt-deux mille Euro (€ 22.000,-).

Un montant de vingt-deux mille Euro (€ 22.000,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, et preuve de l'existence et de la valeur de la créance a été montrée au notaire par la copie du bilan de la Société daté du 6 mars 2008.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus les gérants de la Société, ici représentés par Mme. Rachel Uhl, susnommée, qui prient le notaire d'acter que:

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, ils consentent expressément à la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité de la souscription et de la libération.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6, premier alinéa des statuts de la Société est modifié pour adopter la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante-neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinq cents Euro (€ 69.422.500,-) représenté par soixante-neuf millions quatre cent vingt-deux mille cinq cents (69.422.500,-) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante-neuf mille sept cent cinquante Euro (€ 69.750,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 mars 2008. Relation: LAC/2008/10185. — Reçu soixante-sept mille sept cent cinquante euros (67.750.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008042449/211/132.

(080045650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Morgan Stanley Clare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 117.992.

In the year two thousand and seven, on the first day of June.

Before Us, M^e Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

There appeared:

Morgan Stanley Biscay LLC, a limited liability company formed and existing under the laws of the State of Delaware of the United States of America on 21 March, 2005, registered with the Delaware Register (Companies' House) under number 3505338 and having its registered office at Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, and whose principal office is situated at 1585 Broadway, New York, NY 10036, USA, here represented by M^e Camille Paul SEILLÈS, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

Morgan Stanley Kochi Limited, a limited liability company formed and existing under the laws of Cayman Islands on 5 February 2007 registered with the Cayman Register (Companies' House) under number MC-181614, having its registered office at M&C Corporate Services Limited, P.O. Box 309GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, and having its effective place of management ("siège de direction effective") at 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA, United Kingdom, here represented by M^e Camille Paul SEILLÈS, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed 'ne varietur' by the appearing parties and the undersigned notary and shall be attached to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entities, Morgan Stanley Biscay LLC and Morgan Stanley Kochi Limited, prenamed, represent the entire share capital of Morgan Stanley Clare S.à r.l, a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 117.992, incorporated by a deed of the undersigned notary on July 17, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1705 of September 13, 2006.

The articles of association of the Company have been amended a last time by public deed of the undersigned notary on September 20, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2139 on November 16, 2006.

WHEREAS

Morgan Stanley Galway LLC, a limited liability company formed and existing under the laws of the State of Delaware of the United States of America, registered with the Delaware Register (Companies' House) under number 4219825, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Country, Delaware 19801, United States of America, and its principal office at 1585 Broadway, New York, NY 10036, United States of America, was the sole partner of the Company.

Morgan Stanley Galway LLC, prenamed, was the holder of all the 549 Class A parts and of all the 98 Class B parts of the Company.

Morgan Stanley Biscay LLC and Morgan Stanley Kochi Limited, prenamed entered into a share purchase agreement on May 31, 2007 with Morgan Stanley Galway LLC pursuant to which Morgan Stanley Galway LLC, prenamed, has agreed to sell all the 549 Class A parts to Morgan Stanley Biscay LLC and to sell all the 98 Class B parts, with effect as from May 31, 2007.

Further to this transfer, Morgan Stanley Biscay LLC and Morgan Stanley Kochi Limited, prenamed, being respectively the current owner of all the Class A parts of the Company and the current owner of all the Class B parts of the Company, thus representing the entire share capital of the Company, hereby wish (i) to amend the rights and obligations attached to such Class A parts and Class B parts in respect of dividends and liquidation proceeds and (ii) to amend the management

structure of the Company as well as the conditions pertaining to the appointment and tax residency of the managers of the Company.

The appearing parties, acting in their above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to amend the rights and obligations attached to the Class A parts and Class B parts of the Company in respect of dividends and liquidation proceeds so as to assign all dividend payments and liquidation proceeds, or, as the case may be, liquidation losses, accrued or incurred until November 30, 2016 to the holder(s) of the Class B parts exclusively and all dividend payments and liquidation proceeds or, as the case may be, liquidation losses, accrued or incurred after November 30, 2016 to the holder(s) of the Class A parts exclusively.

2. Decision to remove with immediate effect Mr. Keiman Forsyth MURPHY, Mr. Eric CHUN, Mrs Polixeny KOTOULA, Mr Jerry L. SMITH, Mrs Lesley Ann NASH and TMF Corporate Services S.A. from their office as managers of the Company and to subsequently cancel the position and title of "manager" of the Company.

3. Decision to create the positions and titles of "A manager" and "B manager" of the Company in replacement of the position and title of "manager" of the Company and to set the minimum number of A managers to two (2) and the minimum number of B managers to one (1).

4. Decision to grant to the holder(s) of the Class A parts the exclusive right to submit to the general meeting of the partners a list of persons among which the general meeting of the partners shall choose and appoint the A managers of the Company and to grant to the holder(s) of the Class B parts the exclusive right to submit to the general meeting of the partners a list of persons among which the general meeting of the partners shall choose and appoint the B managers of the Company.

5. Decision to restrict the conditions pertaining to the tax residence of the A managers of the Company in such a manner that at least one A manager shall be tax resident in Luxembourg.

6. Decision to amend and restate articles 6 and 10 of the articles of association of the Company so as to reflect the items above.

7. Decision to appoint with immediate effect, upon proposal of Morgan Stanley Biscay LLC, prenamed, in its above-mentioned capacity as holder of the all Class A parts of the Company, Mr. Magnus LARSEN and TMF Corporate Services S.A. as A managers of the Company for an unlimited period.

8. Decision to appoint with immediate effect, upon proposal of Morgan Stanley Kochi Limited, prenamed, in its above-mentioned capacity as holder of the all Class B parts of the Company, Mr. Eric CHUN as B manager of the Company for an unlimited period.

After this had been set forth, Morgan Stanley Biscay LLC and Morgan Stanley Kochi Limited, prenamed, representing the entire share capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The partners resolve to amend the rights and obligations attached to the Class A parts and Class B parts of the Company in respect of dividends and liquidation proceeds so as to assign all dividend payments and liquidation proceeds, or, as the case may be, liquidation losses, accrued or incurred until November 30, 2016 to the holder(s) of the Class B parts exclusively and all dividend payments and liquidation proceeds or, as the case may be, liquidation losses, accrued or incurred after November 30, 2016 to the holder(s) of the Class A parts exclusively.

As a consequence of the foregoing resolution, article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:

" **Art. 6.** The capital is fixed at TWELVE THOUSAND NINE HUNDRED AND FORTY Pounds Sterling (GBP 12,940.-), represented by

- 549 (FIVE HUNDRED AND FORTY NINE) Class A parts and
- 98 (NINETY EIGHT) Class B parts

with a nominal value of TWENTY Pounds Sterling (GBP 20.-) each, entirely subscribed for and fully paid up.

In addition to the corporate capital, issue premium has been paid:

- on the Class A parts for an amount of GBP 20.- (TWENTY Pounds Sterling), and
- on the Class B parts for an amount of GBP 5,000,453,415.- (FIVE BILLION FOUR HUNDRED AND FIFTY THREE THOUSAND FOUR HUNDRED AND FIFTEEN Pounds Sterling).

Unless the context indicates otherwise, the term "parts" as used in these Articles of Incorporation shall refer to the class A parts and class B parts.

Parts may be issued with a share premium.

The Board of Managers may create such capital reserves from time to time as it may determine is proper (in addition to those which are required by law) and shall create a paid in surplus from funds received by the company as issue premiums on the issue and sale of its parts, which reserves or paid in surplus may be used by the Board of Managers to

provide for setting off any realized or unrealized capital losses or for the payment of any dividend or other distribution, save that the issue premiums to be used for setting off of any realized or unrealized capital losses or for the payment of any dividend to any class of parts or other distribution to any class of parts is limited to the amount of issue premiums of that class of parts.

The holder(s) of the Class B parts shall be entitled to all dividend payments and liquidation proceeds due and payable until November 30, 2016 and shall be liable to all liquidation losses due and payable until November 30, 2016. Conversely, the holder(s) of the Class A parts shall neither be entitled to any dividend payments and liquidation proceeds due and payable until November 30, 2016 nor be liable to any liquidation losses due and payable until November 30, 2016.

The holder(s) of the Class A parts shall be entitled to all dividend payments and liquidation proceeds due and payable after November 30, 2016 and shall be liable to all liquidation losses due and payable after November 30, 2016. Conversely, the holder(s) of the Class B parts shall neither be entitled to any dividend payments and liquidation proceeds due and payable after November 30, 2016 nor be liable to any liquidation losses due and payable after November 30, 2016.

The issued capital of the company may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg legal requirements."

Second resolution

The partners further resolve to remove with immediate effect Mr. Keiman Forsyth MURPHY, Mr. Eric CHUN, Mrs Polixeny KOTOULA, Mr Jerry L. SMITH, Mrs Lesley Ann NASH and TMF Corporate Services S.A. from their office as managers of the Company and to subsequently cancel the position and title of "manager" of the Company.

Third resolution

The partners further resolve to create the positions and titles of "A manager" and "B manager" of the Company in replacement of the position and title of "manager" of the Company and to set the minimum number of A managers to two (2) and the minimum number of B managers to one (1).

Fourth resolution

The partners further resolve to grant to the holder(s) of the Class A parts the exclusive right to submit to the general meeting of the partners a list of persons among which the general meeting of the partners shall choose and appoint the A managers of the Company and to grant to the holder(s) of the Class B parts the exclusive right to submit to the general meeting of the partners a list of persons among which the general meeting of the partners shall choose and appoint the B managers of the Company.

Fifth resolution

The partners further resolve to restrict the conditions pertaining to the tax residence of the A managers of the Company in such a manner that at least one A manager shall be tax resident in Luxembourg.

Sixth resolution

As a consequence of the foregoing fourth and fifth resolutions, the partners further resolve to amend article 10 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 10.** The company is managed by a board of managers composed of at least three (3) members, who need not be holders of parts and who are either "A managers" or "B managers". They are appointed and removed from office by the general meeting of the partners, which determines their powers and the term of their mandates. They may be reelected and revoked ad nutum (without any reason) and at any time.

The general meeting of the partners shall ensure that the board of managers is structured as follows:

- at least two (2) A managers chosen out of a list of persons provided for by the holder(s) of the Class A parts, and
- at least one (1) B manager chosen out of a list of persons provided for by the holder(s) of the Class B parts.

Unless the context indicates otherwise, the term "manager" as used in these articles of association shall refer to the A managers and the B manager(s).

The management board shall always be composed so that at least one manager is tax resident in Luxembourg. If the tax residency requirement is no longer satisfied, the partners shall have to appoint a new board of managers as soon as practicable and the former board of managers shall cease to be in office as soon as the new managers satisfying the residency requirements have been appointed.

The board of managers may elect from among its members a chairman.

The board of managers convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two managers so request.

All meetings of the board of managers shall be held in Luxembourg.

Meetings of the board of managers are quorate if two (2) members are present at the meeting.

Circular resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or similar communication.

In addition, any member of the board of managers who participates in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of a communication device (including a telephone), which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. Members of the board of managers who participate in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of such a communications device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting. A meeting of the board of managers conducted by telephone or video conference is deemed to take place in Luxembourg if the telephone or video conference is initiated in Luxembourg.

A manager unable to take part in a meeting may delegate by letter, telex, facsimile or telegram another member of the board to represent him at the meeting and to vote in his name.

The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all of the members who took part at the deliberation and kept in a minute book held at the registered office of the company. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two managers."

Seventh resolution

Upon proposal of Morgan Stanley Biscay LLC, prenamed, in his above-mentioned capacity as holder of the all Class A parts of the Company, and in accordance with article 10 of the Company's articles of association, the partners resolve to appoint with immediate effect the following persons as A managers of the Company for an unlimited period:

- Mr Magnus LARSEN, investment banker, born in Sweden, on 1 July 1968, professionally residing at Hovslagargatan 5A, Stockholm, 111 48, Sweden;
- TMF Corporate Services S.A., a company incorporated on 4 January 2002 under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under, registration number B 84993, with registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Eighth resolution

Upon proposal of Morgan Stanley Kochi Limited, prenamed, in his above-mentioned capacity as holder of the all Class B parts of the Company, and in accordance with article 10 of the Company's articles of association, the partners resolve to appoint with immediate effect the following person as B manager of the Company for an unlimited period:

- Mr Eric CHUN, investment banker, born in Denver, Colorado, United States of America, on 29 August 1973, professionally residing at 1585 Broadway, NY10036, New York, USA.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 2,000.- (two thousand euro).

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, whom is known to the notary by its first and surnames, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille sept, le premier juin.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

Morgan Stanley Biscay LLC, une limited liability company constituée et existante sous le droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) le 21 mars 2005, enregistrée auprès du Delaware Register (Companies' House) sous le numéro 3505338, ayant son siège social au Corporate Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et dont le siège principal se situe au 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique, ici représentée par M^e Camille Paul SEILLÈS, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé; et

Morgan Stanley Kochi Limited, une société constituée conformément aux lois des Iles Caïman le 5 février 2007, enregistrée auprès du Registre des Sociétés des Iles Caïman sous le numéro MC-181614, ayant son siège social à M&C Corporate Services Limited, P.O. Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman, et ayant son siège de direction effective à 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA, Royaume-Uni, ici représentée par M^e Camille Paul SEILLÈS, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la personne représentant les comparantes susnommées et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Morgan Stanley Biscay LLC et Morgan Stanley Kochi Limited, susnommées, représentent la totalité du capital social de Morgan Stanley Clare S.à r.l, ayant son siège au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 117 992 constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 17 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil Sociétés et Associations numéro 1705, du 13 septembre 2006 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés une dernière fois suivant acte du notaire soussigné le 20 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2139 du 16 novembre 2006.

CONSIDERANT

Morgan Stanley Galway LLC, une société constituée conformément au droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Delaware Register (Companies' House) sous le numéro 4219825, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Country, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, et siège principal à 1585 Broadway, New York, NY 10036, Etats-Unis d'Amérique, était l'associé unique de la Société.

Morgan Stanley Galway LLC détenait tous les 549 parts de Classe A et toutes les 98 parts de Classe B de la Société.

Morgan Stanley Biscay LLC et Morgan Stanley Kochi Limited, susnommées, on conclu le 31 mai 2007 un contrat de cession de parts sociales avec Morgan Stanley Galway LLC en vertu duquel Morgan Stanley Galway LLC, a consenti à céder tous les 549 parts de Classe A à Morgan Stanley Biscay LLC et toutes ses 98 parts sociales de Classe A de la Société avec effet au 31 mai 2007.

Suite à cette cession, Morgan Stanley Biscay LLC et Morgan Stanley Kochi Limited, susnommées, étant respectivement détentrices de l'ensemble des parts sociales de Classe A de la Société et de l'ensemble des parts sociales de Classe B de la Société, représentant ainsi l'ensemble du capital social de la Société, souhaitent par la présente (i) modifier les droits et obligations attachées aux dites parts sociales de Classe A et de Classe B quant aux dividendes et à la liquidation et (ii) modifier la structure de la gérance de la Société ainsi que les conditions relative à la nomination et la résidence fiscale des gérants de la Société.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Agenda:

1. Décision de modifier les droits et obligations attachés aux parts sociales de Classe A et de Classe B de la Société quant aux dividendes et à la liquidation de telle manière à ce que tout dividende et boni de liquidation, où, le cas échéant, passif de liquidation, échus jusqu'au 30 novembre 2016 soit exclusivement attribués au(x) porteur(s) des parts sociales de Classe B et que tout dividende et boni de liquidation, où, le cas échéant, passif de liquidation, échus postérieurement au 30 novembre 2016 soit exclusivement attribués au(x) porteur(s) des parts sociales de Classe A.

2. Décision de révoquer avec effet immédiat Monsieur Keiman Forsyth MURPHY, Monsieur Eric CHUN et TMF Corporate Services S.A. de leurs fonctions de gérants de la Société et de supprimer la fonction et le titre de «gérant» de la Société.

3. Décision de créer, en lieu et place de la fonction et du titre de «gérant» de la Société, les fonctions et titres de «gérant de Classe A» et de «gérant de Classe B» et de fixer le nombre minimal de gérants de Classe A à deux (2) et le nombre minimal de gérants de Classe B à un (1).

4. Décision de conférer aux porteurs de parts sociales de Classe A le droit exclusif de proposer à l'assemblée générale des associés une liste de candidats parmi lesquels l'assemblée générale des associés choisira et nommera les gérants de Classe A et de conférer aux porteurs de parts sociales de Classe B le droit exclusif de proposer à l'assemblée générale des associés une liste de candidats parmi lesquels l'assemblée générale des associés choisira et nommera les gérants de Classe B.

5. Décision de restreindre les conditions relatives à la résidence fiscale des gérants de Classe A de telle manière à ce que au moins un gérant de Classe A soit fiscalement résident au Grand-Duché de Luxembourg.

6. Décision de modifier les articles 6 et 10 des statuts actuels de la Société de manière à refléter les points susvisés.

7. Décision de nommer, avec effet immédiat, sur proposition de Morgan Stanley Biscay LLC, susnommée, en sa qualité de détenteur de la totalité des parts sociales de Classe A de la Société, M. Magnus LARSEN et TMF Corporate Services S.A. comme gérants de Classe A de la Société pour une durée indéterminée.

8. Décision de nommer, avec effet immédiat, sur proposition de Morgan Stanley Kochi Limited, susnommée, en sa qualité de détenteur de la totalité des parts sociales de Classe B de la Société, M. Eric CHUN comme gérant de Classe B de la Société pour une durée indéterminée.

Ceci ayant été exposé, Morgan Stanley Biscay LLC et Morgan Stanley Kochi Limited, susnommées, représentant l'intégralité du capital social de la Société, requièrent désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier les droits et obligations attachés aux parts sociales de Classe A et de Classe B de la Société quant aux dividendes et à la liquidation de telle manière à ce que tout dividende et boni de liquidation, où, le cas échéant, passif de liquidation, échus jusqu'au 30 novembre 2016 soit exclusivement attribués au(x) porteur(s) des parts sociales de Classe B et que tout dividende et boni de liquidation, où, le cas échéant, passif de liquidation, échus postérieurement au 30 novembre 2016 soit exclusivement attribués au(x) porteur(s) des parts sociales de Classe A.

Afin de refléter la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts actuels de la Société, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à DOUZE MILLE NEUF CENT QUARANTE Livres Sterling (GBP 12.940.-), divisé en:

- 549 (CINQ CENT QUARANTE-NEUF), parts sociales de Classe A, et
 - 98 (QUATRE-VINGT DIX-HUIT) parts sociales de Classe B,
- ayant une valeur nominale de GBP 20.- (VINGT Livres Sterling) chacune, entièrement souscrites et libérées.

En plus du capital social, une prime d'émission a été payée:

- sur les parts de Classe A de VINGT Livres Sterling (GBP 20.-),
- sur les parts de Classe B de CINQ MILLIARD QUATRE CENT CINQUANTE TROIS MILLE QUATRE CENT QUINZE Livres Sterling (GBP 5.000.453.415.-),

A moins que le contexte n'en dispose autrement, le terme «parts» tel qu'utilisé dans les présents statuts se réfère aux parts de classe A et aux parts de classe B.

Les parts sociales peuvent être émises avec une prime d'émission.

Le Conseil de gérance pourra créer ponctuellement des réserves qu'il jugera appropriées (en plus des réserves légales) et pourra créer une réserve destinée à recevoir les primes d'émission reçues par la société lors de l'émission et de la vente de ses parts, les réserves ainsi créées pourront être utilisées par le Conseil de gérance en vue de compenser des moins values réalisées ou latentes, ou pour le paiement de tout dividende, ou pour tout autre distribution excepté le fait que la prime d'émission à utiliser pour compenser des moins values réalisées ou latentes ainsi que pour permettre le paiement de dividendes à toute classe de parts devra être limitée au montant de la prime d'émission attachée à la classe de parts en question.

Tout dividende et boni de liquidation échu jusqu'au 30 novembre 2016 est intégralement attribué au(x) détenteur(s) des parts sociales de Classe B, le(s)quel(s) sont également tenus, le cas échéant, à l'intégralité du passif de liquidation échu jusqu'au 30 novembre 2016. Aucun dividende ou boni de liquidation échu jusqu'au 30 novembre 2016 ne peut être attribué au(x) détenteur(s) des parts sociales de Classe A, le(s)quel(s) ne sont aucunement tenus, le cas échéant, au passif de liquidation échu jusqu'au 30 novembre 2016.

Tout dividende et boni de liquidation échu après le 30 novembre 2016 est intégralement attribué au(x) détenteur(s) des parts sociales de Classe A, le(s)quel(s) sont également tenus, le cas échéant, à l'intégralité du passif de liquidation échu après le 30 novembre 2016. Aucun dividende ou boni de liquidation échu après le 30 novembre 2016 ne peut être attribué au(x) détenteur(s) des parts sociales de Classe B, le(s)quel(s) ne sont aucunement tenus, le cas échéant, au passif de liquidation échu après le 30 novembre 2016.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit selon les dispositions légales luxembourgeoises.»

Deuxième résolution

Les associés décident par ailleurs de révoquer avec effet immédiat Monsieur Keiman Forsyth MURPHY, Monsieur Eric CHUN et TMF Corporate Services S.A. de leurs fonctions de gérants de la Société et de supprimer la fonction et le titre de «gérant» de la Société.

Troisième résolution

Les associés décident également de créer, en lieu et place de la fonction et du titre de «gérant» de la Société, les fonctions et titres de «gérant de Classe A» et de «gérant de Classe B» et de fixer le nombre minimal de gérants de Classe A à deux (2) et le nombre minimal de gérants de Classe B à un (1).

Quatrième résolution

Les associés décident également de conférer aux porteurs de parts sociales de Classe A le droit exclusif de proposer à l'assemblée générale des associés une liste de candidats parmi lesquels l'assemblée générale des associés choisira et nommera les gérants de Classe A et de conférer aux porteurs de parts sociales de Classe B le droit exclusif de proposer à l'assemblée générale des associés une liste de candidats parmi lesquels l'assemblée générale des associés choisira et nommera les gérants de Classe B.

Cinquième résolution

Les associés décident par ailleurs de restreindre les conditions relatives à la résidence fiscale des gérants de Classe A de telle manière à ce que au moins un gérant de Classe A soit fiscalement résident au Grand-Duché de Luxembourg.

Sixième résolution

Afin de refléter les quatrième et cinquième résolutions, les associés décident par ailleurs de modifier l'article 10 des statuts actuels de la Société, lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 10.** La société est administrée par un Conseil de gérance, qui sera composé de trois (3) membres au moins, associés ou non, nommés pour une période limitée ou illimitée par l'unique titulaire de parts, ou le cas échéant, par l'assemblée générale des titulaires de parts, et révocables par eux à tout moment sans motif.

L'assemblée générale des associés fera en sorte que le conseil de gérance soit composé comme suit:

- au moins deux (2) gérants de Classe A choisis sur une liste proposée par l'/les associé(s) de classe A, et
- un (1) gérant de Classe B choisi sur une liste proposée par l'/les associé(s) de classe B.

A moins que le contexte n'en dispose autrement, le terme "gérant" tel qu'utilisé dans les présents statuts se réfère aux gérants de Classe A et aux gérants de Classe B.

Le Conseil de gérance doit toujours être composé de telle sorte qu'au moins un gérant soit résident fiscalement au Grand-Duché du Luxembourg.

Si l'exigence de résidence fiscale n'est plus satisfaite, les associés doivent nommer un nouveau Conseil de gérance dès que possible et l'ancien Conseil de gérance doit cesser d'exercer ses fonctions dès que les nouveaux gérants satisfaisant à la condition de résidence fiscale sont nommés.

Le Conseil de gérance peut choisir un président parmi ses membres.

Le Conseil de gérance se réunit sur convocation de son président, aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il doit être convoqué chaque fois que deux gérants le demandent.

Toutes les réunions du Conseil de gérance se tiendront au Luxembourg. Le quorum pour les réunions du Conseil de gérance est atteint si deux (2) gérants sont présents à la réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de gérance ont la même valeur juridique et les mêmes effets que celles prises lors d'une réunion du Conseil de gérance dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution et peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

De plus, tout membre du Conseil de gérance prenant part aux délibérations dudit Conseil par tout moyen de communication (notamment par téléphone) permettant à tous les autres membres du Conseil de gérance présents (en personne, en vertu d'une procuration, par voie téléphonique ou autre) d'entendre et d'être entendus à tout moment par les autres membres, sera réputé présent à cette réunion aux fins de calcul du quorum et sera autorisé à voter sur l'ordre du jour de la réunion. Les membres du Conseil de gérance prenant part aux délibérations dudit Conseil par de tels moyens de communication doivent ratifier leurs votes ainsi émis en signant une copie du procès-verbal de la réunion. Une réunion du Conseil de gérance tenue par téléphone ou par vidéo-conférence sera réputée se dérouler au Luxembourg si la conférence téléphonique ou la vidéo-conférence est initiée à partir du Luxembourg.

Un gérant, dans l'impossibilité de prendre part à une réunion, peut mandater par lettre, télex, fax ou télégramme un autre membre du Conseil pour le représenter à ladite réunion et voter en son nom.

Les résolutions du Conseil de gérance seront enregistrées dans un procès-verbal signé par tous les gérants qui ont pris part aux délibérations et gardées dans le registre des procès-verbaux tenu au siège social de la Société. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux devront être valablement signés par le président de la réunion ou par deux gérants pour être produits en justice ou ailleurs."

Septième résolution

Sur proposition de Morgan Stanley Biscay LLC, susnommée, en sa capacité de détenteur de la totalité des parts sociales de Classe A de la Société, et en conformité avec l'article 10 des statuts de la Société, les associés décident de nommer avec effet immédiat les personnes suivantes comme gérants de Classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Magnus LARSEN, investment banker, né en Suède, le 1^{er} juillet 1968, avec adresse professionnelle à Hovslagargatan 5A, Stockholm, 111 48, Suède;

- TMF Corporate Services S.A., une société anonyme constituée le 4 janvier 2002 sous le droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.993 et ayant son siège social à 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Huitième résolution

Sur proposition de Morgan Stanley Kochi Limited, susnommée, en sa capacité de détenteur de la totalité des parts sociales de Classe B de la Société, et en conformité avec l'article 10 des statuts de la Société, les associés décident de nommer avec effet immédiat la personne suivante comme gérant de Classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- Mr Eric CHUN, investment banker, né à Denver, Colorado, Etats-Unis d'Amérique, le 29 août 1973, demeurant professionnellement à 1585 Broadway, NY10036, New York, Etats-Unis d'Amérique.

Coûts

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est évalué à environ EUR 2.000,- (deux mille Euros).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Seillès, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 juin 2007, LAC/2007/11595. — Reçu: douze euros (12 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 août 2007.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008042335/202/396.

(080045525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Morgan Stanley Clare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 117.992.

—
RECTIFICATIF

Il s'est avéré qu'une erreur matérielle de dactylographie s'est glissée dans la rédaction de la version française du point deux de l'ordre du jour et de la deuxième résolution dans l'acte modificatif des statuts de la société Morgan Stanley Clare S.à r.l., Société à responsabilité limitée, avec siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 117.992 en date du 1^{er} juin 2007, inscrit dans mon répertoire sous le numéro 25.006.

Il y a lieu de lire le point deux de l'agenda et la deuxième résolution comme suit:

«2. Décision de révoquer avec effet immédiat Mr. Keirnan Forsyth MURPHY, Mr. Eric CHUN, Mme Polyxeni KOTOULA, Mr Jerry L. SMITH, Mme Lesley Ann NASH et TMF Corporate Services S.A. de leurs fonctions de gérants de la Société et de supprimer la fonction et le titre de «gérant» de la Société».

«Deuxième résolution

Les associés décident par ailleurs de révoquer avec effet immédiat Mr. Keirnan Forsyth MURPHY, Mr. Eric CHUN, Mrs Polyxeni KOTOULA, Mr Jerry L. SMITH, Mrs Lesley Ann NASH et TMF Corporate Services S.A. de leurs fonctions de gérants de la Société et de supprimer la fonction et le titre de «gérant» de la Société.»

Par ailleurs, il y a lieu de lire dans la version anglaise Mrs Polyxeni KOTOULA en lieu et place de Mrs Polixeny KOTOULA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 novembre 2007.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008042339/202/28.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03115. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Romanum Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 133.531.

—
Changement de l'adresse professionnelle d'un gérant:

Jean-François Trapp

37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041583/7959/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05075. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Dune Expertise, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 110.593.

L'an deux mille huit, le cinq février.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

1. Monsieur Daniel GASQUARD, expert-comptable, avec adresse professionnelle à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités,

Lequel comparant a exposé au notaire:

- que la société «DUNE EXPERTISE» Sàrl, société à responsabilité limitée a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 9 septembre 2005, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 29 du 5 janvier 2006

- inscrite au registre de commerce et des sociétés, sous le numéro B 110.593

- qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,00 EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,00 EUR) chacune,

- que le comparant est le seul et unique associé représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée «DUNE EXPERTISE» Sàrl avec siège social à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

Ensuite la comparante, agissant comme prèdit a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Résolution unique

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société et en conséquence remplace le texte de l'article 4 des statuts par le suivant:

« **Art. 4.** La société a pour objet tout travail de fiduciaire et d'expertises comptables.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée est levée à 16.00 heures.

Estimation des frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 900,00 EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Guasquard, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 6 février 2008, WIL/2008/149. — Reçu douze euros = 12 €.-.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 14 février 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008042188/2724/39.

(080045184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Dune Expertises, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 110.593.

Le notaire soussigné, Anja HOLTZ, de résidence à Wiltz, déclare qu'une erreur matérielle s'est glissée dans l'acte numéro 67/2008 de son répertoire, à savoir l'assemblée générale de la SARL DUNE EXPERTISES du 5 février 2008.

La dénomination de la société est "DUNE EXPERTISES" et non "DUNE EXPERTISE" comme mentionné dans l'acte.

Rectificatif dressé pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Wiltz, le 14 février 2008.

Anja HOLTZ

Notaire

Référence de publication: 2008042190/2724/16.

Enregistré à Diekirch, le 20 mars 2008, réf. DSO-CO00250. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080045184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

World Trade Meat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7420 Cruchten, 51A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 93.339.

Nous portons à votre connaissance que le 01/5/2008, la société World Trade Meat sarl, avec son adresse ci-dessus, établira son siège au 51A, au lieu du n°70 .

Cruchten le 20/03/2008.

Pour la sarl

Signature

Le gérant

Référence de publication: 2008042227/1335/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06638. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

AXA Mezzanine I S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 108.403.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of January.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Jean-Louis CAMUZAT, employee, with professional address in Luxembourg,

acting in his capacity as special proxy holder of "AXA Mezzanine I S.A., SICAR", a public limited company (a société anonyme), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, of May 31, 2005, published in the Mémorial C, n ° 1044 of October 15, 2005, the articles of incorporation of which have last been amended for the last time by deed of the same undersigned notary dated 23 April 2007, comprising a fully restatement of the Company's Articles of Incorporation, its publication was made in the Mémorial C, n ° 1660 of August 07, 2007 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.403 (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on him by respective resolutions adopted by the Board of Directors of the Company of January 24, 2007, January 29, 2007, February 16, 2007, March 6, 2007, March 29, 2007, April 10, 2007, April 27, 2007, May 25, 2007, June 11, 2007, June 28, 2007, July 17, 2007 and July 27, 2007;

an excerpt of which resolutions, signed ne varietur by the attorney-in-fact and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

Said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued capital of the Company is set at one million four hundred thirty thousand eight hundred sixty euros (1,430,860.- EUR) divided into one hundred thirty-nine thousand eighty-three (139,083) class A shares, three thousand six hundred ninety one (3,691) class B shares, and three hundred twelve (312) class C shares. Each issued share of whatever class has a nominal value of ten euro (10.- EUR) all of which are fully paid up.

II. That pursuant to Article FIVE (5) of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at five hundred million euro (500,000,000.- EUR) to be divided into forty-nine million nine hundred seventy-five thousand (49,975,000) Class A shares, sixteen thousand five hundred (16,500) Class B shares and eight thousand five hundred (8,500) Class C shares, each with a nominal value of ten euro (10.- EUR) and that pursuant to the same Article

FIVE (5), the Board of Directors of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the Articles of Association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the Board of Directors of the Company, in its meetings of January 24, 2007, January 29, 2007, February 16, 2007, March 6, 2007, March 29, 2007, April 10, 2007, April 27, 2007, May 25, 2007, June 11, 2007, June 28, 2007, July 17, 2007 and July 27, 2007 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to Article FIVE (5) of the Company's articles of association, has decided several increases of the issued share capital by a total amount of seven hundred ten thousand eight hundred forty euro (710,840.- EUR) by the creation and issue of seventy-one thousand eighty-four (71,084) new Class A shares, each share with a nominal value of ten euro (10.- EUR), having the same rights and privileges as the already existing Class A shares and together with a share premium in a total amount of sixty-two million hundred fifty-eight thousand seventy-nine euro (62'158'079.- EUR);

IV. That the Board of Directors of the Company, each time with effect on the respective dates of the Board meetings, in its meeting of January 24, 2007, has issued, and accepted the subscription of ten thousand sixty-six (10,066) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each,

in its meeting of January 29, 2007, has issued, and accepted the subscription of two thousand sixty (2,060) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of February 16, 2007, has issued, and accepted the subscription of five hundred forty-three (543) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of March 6, 2007, has issued, and accepted the subscription of eight thousand eight hundred seventy-two (8,872.-) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of March 29, 2007, has issued, and accepted the subscription of six thousand nine hundred (6,900) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of April 10, 2007, has issued, and accepted the subscription of eighteen thousand nine hundred eighty-eight (18,988) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of April 27, 2007, has issued, and accepted the subscription of five thousand thirty-four (5,034) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of May 25, 2007, has issued, and accepted the subscription of three thousand two hundred seventy (3,270) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of June 11, 2007, has issued, and accepted the subscription of one thousand twenty-seven (1,027) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of June 28, 2007, has issued, and accepted the subscription of two thousand two hundred eighty-nine (2,289) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of July 17, 2007, has issued, and accepted the subscription of three thousand two hundred eighty (3,280) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each;

in its meeting of July 27, 2007, has issued, and accepted the subscription of eight thousand seven hundred fifty-five (8,755) new Class A shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each.

V. That all these new Class A shares have been entirely subscribed and fully paid up, together with the share premium amount, by contributions in cash, each time at the relevant date of subscription and issue, so that the total amount of SIXTY-TWO MILLION EIGHT HUNDRED SIXTY-EIGHT THOUSAND NINE HUNDRED NINETEEN EURO (62'868'919) has been at the entire and free disposal of the Company, each time at the relevant date of subscription and issue, proof of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges this;

VI. That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, paragraph one of Article 5 of the Articles of Association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Corporate Capital.** The issued capital of the Company is set at two million one hundred forty-one thousand seven hundred euros (2,141,700.- EUR) divided into two hundred ten thousand one hundred sixty-seven (210,167) class A shares (the "Class A Shares"); three thousand six hundred ninety one (3,691) class B shares (the "Class B shares") and three hundred twelve (312) class C shares (the "Class C Shares"). Each issued share of whatever class has a nominal value of ten euro (10.- EUR) and may, upon issue, be only partially paid up."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately six thousand five hundred euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Jean-Louis CAMUZAT, employé, avec adresse professionnelle à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spécial de "AXA Mezzanine S.A., SICAR", une société anonyme ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 31 mai 2005 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, n° 1044 le 15 octobre 2005, les statuts de laquelle ont été modifiés pour la dernière fois le 23 avril 2007, suivant acte du même notaire soussigné, publié au Mémorial C, n° 1660 le 07 août 2007 et enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 108.403 (la "Société"),

en vertu d'une procuration lui conférée par différentes résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de la Société en date du 24 janvier 2007, 29 janvier 2007, 16 février 2007, 6 mars 2007, 29 mars 2007, 10 avril 2007, 27 avril 2007, 25 mai 2007, 11 juin 2007, 28 juin 2007, 17 juillet 2007 et 27 juillet 2007;

un extrait desdites résolutions, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à un million quatre cent trente mille huit cent soixante euros (1.430.860.- EUR) représenté par cent trente-neuf mille quatre vingt trois (139.083) actions de catégorie A, trois mille six cent quatre vingt onze (3.691) actions de catégorie B et trois cent douze (312) actions de catégorie C les actions ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune, ces actions étant entièrement libérées.

II.- Qu'en vertu de l'article CINQ (5) des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à cinq cents millions d'euros (500.000.000.- EUR), représenté par quarante-neuf millions neuf cents soixante-quinze mille (49.975.000) actions de Catégorie A, seize mille cinq cents (16.500) actions de Catégorie B et huit mille cinq cents (8.500) actions de Catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) et qu'en vertu du même Article CINQ (5), le Conseil d'Administration de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III.- Que le Conseil d'Administration de la Société, par ses décisions du 24 janvier 2007, 29 janvier 2007, 16 février 2007, 6 mars 2007, 29 mars 2007, 10 avril 2007, 27 avril 2007, 25 mai 2007, 11 juin 2007, 28 juin 2007, 17 juillet 2007 et 27 juillet 2007 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article CINQ (5) des statuts de la Société, a décidé l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de sept cent dix mille huit cent quarante euros (710,840.- EUR) par la création et l'émission de soixante et onze mille quatre vingt quatre (71.084) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A existantes ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de soixante-deux millions cent cinquante-huit mille soixante-dix-neuf euros (62'158'079.- EUR);

IV. Que le Conseil d'Administration de la Société, chaque fois avec effet aux dates respectives des réunions du Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 24 janvier 2007 a émis et accepté la souscription de dix mille soixante-six (10.066) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 29 janvier 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de deux mille soixante (2.060) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 16 février 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de cinq cent quarante-trois (543) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 06 mars 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de huit mille huit cent soixante-douze (8.872) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 29 mars 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de six mille neuf cent (6.900) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 10 avril 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de dix-huit mille neuf cent quatre vingt huit (18.988) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 27 avril 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de cinq mille trente-quatre (5.034) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 25 mai 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de trois mille deux cent soixante-dix (3.270) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 11 juin 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de mille vingt-sept (1.027) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 28 juin 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de deux mille deux cent quatre vingt-neuf (2.289) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 17 juillet 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de trois mille deux cent quatre-vingts (3.280) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune;

tel que décrit dans le procès-verbal du 27 juillet 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de huit mille sept cent cinquante-cinq (8.755) nouvelles actions de Catégorie A, ayant une valeur nominale de dix euros.- (10.- EUR) chacune.

V. Que toutes les nouvelles actions de Catégorie A ont été entièrement souscrites et libérées intégralement, ensemble avec une prime d'émission, par apports en numéraire, chaque fois à la date applicable de souscription et d'émission, de sorte que la somme totale de SOIXANTE-DEUX MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-HUIT MILLE NEUF CENT DIX-NEUF EUROS (62'868'919.- EUR) a été à la libre et entière disposition de la Société, chaque fois à la date applicable de souscription et d'émission, dont la preuve a été rapportée au notaire instrumentant, qui la reconnaît expressément.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital émis de la Société est fixé à deux millions cent quarante et un mille sept cent euros (2.141.700.- EUR) représenté par deux cent dix mille cent soixante-sept (210.167) actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), trois mille six cents quatre-vingt onze (3.691,-) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B") et trois cent douze (312) actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C"). Chaque action émise a une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) et peut, à l'émission, n'être que partiellement libérée."

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.L. CAMUZAT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 février 2008. Relation: EAC/2008/1844. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): OEHMEN.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 mars 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008042581/239/186.

(080045614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

AXA Mezzanine I S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 108.403.

In the year two thousand and eight, on the eleventh day of March.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Jean-Louis Camuzat, employee, with professional address in Luxembourg,

acting in his capacity as special proxy holder of "AXA Mezzanine I S.A., SICAR", a public limited company (a société anonyme), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, of May 31, 2005, published in the Mémorial C, n° 1044 of October 15, 2005, the articles of incorporation of which have been amended for the last time by deed of the same undersigned notary, of January 29, 2008, not yet published in the Mémorial C and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.403 (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on him by respective resolutions adopted by the Board of Directors of the Company on August 16, 2007, August 17, 2007, September 24, 2007, October 03, 2007, October 22, 2007 November 07, 2007, November 19, 2007 and November 23, 2007;

an excerpt of which resolutions, signed ne varietur by the attorney-in-fact and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued capital of the Company is set at two million one hundred forty-one thousand seven hundred euro (2,141,700.- EUR) divided into two hundred ten thousand one hundred sixty-seven (210,167) class A shares, three thousand six hundred ninety-one (3,691) class B shares and three hundred twelve (312) class C shares, with a nominal value of ten euro (10.- EUR) each, all of which are fully paid up.

II. That pursuant to Article FIVE (5) of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at five hundred million euro (500,000,000.- EUR) to be divided into forty-nine million nine hundred seventy-five thousand (49,975,000) Class A shares, sixteen thousand five hundred (16,500) Class B shares and eight thousand five hundred (8,500) Class C shares, each with a nominal value of ten euro (10.- EUR) and that pursuant to the same Article FIVE (5), the Board of Directors of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the Articles of Association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the Board of Directors of the Company, in its meetings of August 16, 2007, August 17, 2007, September 24, 2007, October 3, 2007, October 22, 2007 November 7, 2007, November 19, 2007 and November 23, 2007 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to Article FIVE (5) of the Company's articles of association, has decided several increases of the issued share capital by a total amount of eight hundred forty-one thousand seven hundred fifty euro (841,750.- EUR) by the creation and issue of eighty-four thousand one hundred seventy-five (84,175) new Class A shares, each share with a par value of ten euro (10.- EUR), having the same rights and privileges as the already existing Class A shares and together with a share premium in a total amount of seventy million twenty-eight thousand two hundred fifty-one euro (70,028,251.- EUR).

IV. That the Board of Directors of the Company, each time with effect on the respective dates of the Board meetings:

- in its meeting of August 16, 2007, has issued, and accepted the subscription of fourteen thousand five hundred ten (14,510) new Class A shares, with a par value of ten euro (10.- EUR) each;
- in its meeting of August 17, 2007, has issued, and accepted the subscription of eleven thousand four hundred fifty (11,450) new Class A shares, with a par value of ten euro (10.- EUR) each;
- in its meeting of September 24, 2007, has issued, and accepted the subscription of two thousand six hundred fifteen (2,615) new Class A shares, with a par value of ten euro (10.- EUR) each;
- in its meeting of 3 October, 2007, has issued, and accepted the subscription of twenty-four thousand seven hundred (24,700) new Class A shares, with a par value of ten euro (10.- EUR) each;
- in its meeting of October 22, 2007, has issued, and accepted the subscription of five thousand two hundred fifty (5,250) new Class A shares, with a par value of ten euro (10.- EUR) each;
- in its meeting of November 7, 2007, has issued, and accepted the subscription of two thousand six-hundred (2,600) new Class A shares, with a par value of ten euro (10.- EUR) each;
- in its meeting of November 19, 2007, has issued, and accepted the subscription of one thousand two hundred fifty (1,250) new Class A shares, with a par value of ten euro (10.- EUR) each, and
- in its meeting of November 23, 2007, has issued, and accepted the subscription of twenty-one eight hundred (21,800) new Class A shares, with a par value of ten euro (10.- EUR) each.

V. That all these new Class A shares have been entirely subscribed and fully paid up, together with the prementioned share premium amount, by contributions in cash, each time at the relevant date of subscription and issue, so that the total amount of SEVENTY MILLION EIGHT HUNDRED SEVENTY THOUSAND AND ONE EURO (70,870,001.- EUR) has been at the entire and free disposal of the Company each time at the relevant date of subscription and issue, proof of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges this;

VI. That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, paragraph one of Article 5 of the Articles of Association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Corporate Capital** . The issued capital of the Company is set at two million nine hundred eighty-three thousand four hundred fifty euro (2,983,450.- EUR) divided into two hundred ninety-four thousand three hundred forty-two (294,342) class A shares (the "Class A Shares"); three thousand six hundred ninety one (3,691) class B shares (the "Class B shares") and three hundred twelve (312) class C shares (the "Class C Shares"). Each issued share of whatever class has a nominal value of ten euro (10.- EUR) and may, upon issue, be only partially paid up."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately three thousand five hundred euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Jean-Louis Camuzat, employé, avec adresse professionnelle à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spécial de "AXA Mezzanine S.A., SICAR ", une société anonyme ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 31 mai 2005 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, n° 1044 le 15 octobre 2005, les statuts de laquelle ont été modifiés pour la dernière fois le 29 janvier 2008, suivant acte du même notaire soussigné, non encore publié au Mémorial C et enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 108.403 (la "Société"),

en vertu d'une procuration lui conférée par différentes résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de la Société en date du 16 août 2007, 17 août 2007, 24 septembre 2007, 3 octobre 2007, 22 octobre 2007, 7 novembre 2007, 19 novembre 2007 et du 23 novembre 2007, un extrait des dites résolutions, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à deux millions cent quarante et un mille sept cents euros (2.141.700,- EUR) représenté par deux cent dix mille cent soixante-sept (210.167) actions de catégorie A, trois mille six cent quatre-vingt-onze (3.691) actions de catégorie B et trois cent douze (312) actions de catégorie C les actions ayant une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, ces actions étant entièrement libérées.

II.- Qu'en vertu de l'article CINQ (5) des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à cinq cent millions d'euros (500.000.000 EUR,-), représenté par quarante-neuf millions neuf cent soixante-quinze mille (49.975.000) actions de Catégorie A, seize mille cinq cents (16.500) actions de Catégorie B et huit mille cinq cents (8.500) actions de Catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) et qu'en vertu du même Article CINQ (5), le Conseil d'Administration de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III.- Que le Conseil d'Administration de la Société, par ses décisions du 16 août 2007, 17 août 2007, 24 septembre 2007, 3 octobre 2007, 22 octobre 2007, 7 novembre 2007, 19 novembre 2007 et 23 novembre 2007 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés en vertu de l'article CINQ (5) des statuts de la Société, a décidé l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de huit cent quarante et un mille sept cent cinquante euros (841.750,- EUR) par la création et l'émission de quatre-vingt-quatre mille cent soixante-quinze (84.175) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A existantes ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de soixante-dix millions vingt-huit mille deux cent cinquante et un euros (70.028.251,- EUR).

IV. Que le Conseil d'Administration de la Société, chaque fois avec effet aux dates respectives des réunions du Conseil d'Administration:

- tel que décrit dans le procès-verbal du 16 août 2007 a émis et accepté la souscription de quatorze mille cinq cent dix (14.510) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune;

- tel que décrit dans le procès-verbal du 17 août 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de onze mille quatre cent cinquante (11.450) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune;

- tel que décrit dans le procès-verbal du 24 septembre 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de deux mille six cent quinze (2.615) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune;

- tel que décrit dans le procès-verbal du 3 octobre 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de vingt-quatre mille sept cent (24.700) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune;

- tel que décrit dans le procès-verbal du 22 octobre 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de cinq mille deux cent cinquante (5.250) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune;

- tel que décrit dans le procès-verbal du 7 novembre 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de deux mille six cent (2.600) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune;
- tel que décrit dans le procès-verbal du 19 novembre 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de mille deux cent cinquante (1.250) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune et
- tel que décrit dans le procès-verbal du 23 novembre 2007, le Conseil d'Administration a émis et accepté la souscription de vingt et un mille huit cents (21,800) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

V. Que toutes les nouvelles actions de Catégorie A ont été entièrement souscrites et libérées intégralement, avec le montant de la prime d'émission susmentionné, par des apports en numéraire, chaque fois à la date applicable de souscription et d'émission, de sorte que la somme totale de SOIXANTE-DIX MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE ET UN EUROS (70,870,001.- EUR) a été à la libre et entière disposition de la Société, chaque fois à la date applicable de souscription et d'émission, dont la preuve a été rapportée au notaire instrumentant, qui la reconnaît expressément.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital émis de la Société est fixé à deux millions neuf cent quatre-vingt-trois mille quatre cent cinquante euros (2.983.450,- EUR) représenté par deux cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quarante- deux (294,342) actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), trois mille six cent quatre-vingt-onze (3,691) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B") et trois cent douze (312) actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C"). Chaque action émise a une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) et peut, à l'émission, n'être que partiellement libérée."

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé : J.L. CAMUZAT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 18 mars 2008. Relation: EAC/2008/3814. - Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 mars 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008042583/239/167.

(080045621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Martius Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 133.532.

Changement de l'adresse professionnelle d'un gérant:

Jean-François Trapp

37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 mars 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041587/7959/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05084. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Apolus Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 9.801.100,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 123.798.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 29 février 2008

L'assemblée générale a décidé de reconduire les mandats des gérants suivants pour une durée indéterminée:

- M. Lars Frankfelt, gérant de catégorie A, demeurant professionnellement à 105 Piccadilly, 5^{ème} étage, Londres W1J7NJ, Royaume-Uni;

- Mme Zohra Souid, gérant de catégorie B, demeurant professionnellement à 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Brian McMahon, gérant de catégorie B, demeurant professionnellement à 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Apolus Holdco S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008041623/267/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02960. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

DTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 97.985.

—
Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 8 mars 2008, à 12.00 heures

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

De transférer le siège social de la société vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041585/5863/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05723. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

International Process Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 113.165.

—
Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 14 mars 2008, à 12.00 heures

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

De transférer le siège social de la société vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041588/5863/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05720. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Eurefco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 15.655.

—
EXTRAIT

Suite à une cession de parts sociales dûment approuvée par les associés et dûment signifiée à la société, le capital social fixé à 12.400 EUR, représenté par 100 parts sociales, entièrement souscrites et libérées, se répartit comme suit:

Monsieur Alain Depierreux, dix parts sociales	10
ADCR TRADING SARL, quatorze parts sociales	14
SOCIMBAL AG, soixante-seize parts sociales	76
Total: cent parts sociales	100

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2007.

EUREFCO SARL

Signatures

Référence de publication: 2008041646/514/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, réf. LSO-CL05485. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Nautila Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 135.162.

—
Changement de l'adresse professionnelle des deux gérants:

Charles Roemers

37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg

Jean-François Trapp

37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 mars 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041589/7959/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05123. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Galanthus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 135.351.

—
Changement de l'adresse professionnelle des deux administrateurs:

Charles Roemers

37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg

Jean-François Trapp

37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041590/7959/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05124. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

TA-Klidia S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 123.967.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2008

L'associé décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041596/5863/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05717. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Emeth Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 101.186.

—
Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 6 mars 2008, à 12.00 heures

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

De transférer le siège social de la société vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041591/5863/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05719. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Aroles 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.615.

—
Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 4 février 2008 que:

Monsieur Stephen Kempen, directeur de sociétés, né le 19 juillet 1974 à Cape Town (Afrique du Sud), résidant au 15, Portland Place, Londres W1B 1PT, Royaume-Uni, à démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 4 février 2008 par lettre recommandée.

Madame Denise Fallaize, directeur de sociétés, né le 9 septembre 1963 à Guernesey, îles anglo-normandes, résidant au 1 Royal Bank Place, Gategny Esplanade, GY 12 HJ St Peter Port, Guernesey, est nommé gérant avec effet au 4 février 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 février 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041593/1035/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN07077. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Sequa Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 127.160.

Depuis le 28 novembre 2007, l'adresse de Monsieur Udo Hesemann est le 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour extrait conforme et sincère

Sequa Properties S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041734/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06444. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Groupe Albert Ier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 88.465.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 5 mars 2008, à 12.00 heures

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

De transférer le siège social de la société vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041594/5863/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05718. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Tyburn Lane (Düsseldorf) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 128.540.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 18 février 2008 que les résolutions suivantes ont été adoptées:

- Monsieur Mark Griffin a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 14 janvier 2008;
- Le gérant suivant a été nommé avec effet au 18 février 2008 et pour une période indéterminée:

1. Madame Philippa Dunkley, née à Northampton, Grande-Bretagne, le 26 juillet 1979, demeurant professionnellement au 43/44 Albemarle Street, London W1S 4JJ, Grande-Bretagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 mars 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041605/1035/22.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06363. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Sechep Investments Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.500,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.239.

Depuis le 19 octobre 2007, l'adresse de Monsieur Udo Hesemann est le 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour extrait conforme et sincère

SECHEP INVESTMENTS HOLDING S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041736/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06443. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

OCM Luxembourg OPPS TI Automotive Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 128.915.

Extrait des résolutions écrites de l'associé unique prises le 13 mars 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Pedro Urquidi, né le 29 mai 1970 à El Paso (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni, en qualité de gérant de la Société à compter du 13 mars 2008 pour une durée indéterminée.

La Société est désormais gérée par un conseil de gérance se composant de la manière suivante:

- Monsieur Christophe Boehringer, gérant
- Monsieur Hugo Neuman, gérant
- Monsieur Szymon Dec, gérant
- Monsieur Jean-Pierre Baccus, gérant
- Monsieur Pedro Urquidi, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM Luxembourg OPPS TI Automotive Holdings S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041718/2460/24.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06639. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Industrial Securities Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 103.763.

Monsieur François BROUXEL, demeurant 69, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 22 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041764/280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05573. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Swiss Re Treasury (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 105.000.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 72.575.

Démission d'un administrateur

Madame Irène SALVI a donné sa démission en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 31 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2008.

SWISS RE TREASURY (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2008041738/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06353. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

OCM Luxembourg OPPS Herkules Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.096.100,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 118.873.

Extrait des résolutions écrites de l'associé unique prises le 13 mars 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Pedro Urquidi, né le 29 mai 1970 à El Paso (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni, en qualité de gérant de la Société à compter du 13 mars 2008 pour une durée indéterminée.

La Société est désormais gérée par un conseil de gérance se composant de la manière suivante:

- Monsieur Christophe Boehringer, gérant
- Monsieur Hugo Neuman, gérant
- Monsieur Szymon Dec, gérant
- Monsieur Jean-Pierre Baccus, gérant
- Monsieur Pedro Urquidi, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM Luxembourg OPPS Herkules Holdings S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041720/2460/24.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06636. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Clariant Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.770.

En date du 12 juin 2007 l'Assemblée Générale de la Société a pris la résolution suivante:

- de modifier l'exercice social de la Société rétroactif au 1^{er} janvier 2007 comme suit: 1^{er} janvier au 31 janvier.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2008.
Clariant Finance (Luxembourg) S.A.
Signature

Référence de publication: 2008041741/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03960. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Amphan Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.843.

Depuis le 19 octobre 2007, l'adresse de Monsieur Udo Hesemann est le 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour extrait conforme et sincère

Amphan Properties S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041727/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06452. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

OCM Luxembourg OPPS Debt Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 129.760.

Extrait des résolutions écrites de l'associé unique prises le 13 mars 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Pedro Urquidi, né le 29 mai 1970 à El Paso (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni, en qualité de gérant de la Société à compter du 13 mars 2008 pour une durée indéterminée.

La Société est désormais gérée par un conseil de gérance se composant de la manière suivante:

- Monsieur Christophe Boehringer, gérant
- Monsieur Hugo Neuman, gérant
- Monsieur Szymon Dec, gérant
- Monsieur Pedro Urquidi, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM Luxembourg OPPS Debt Investments S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041721/2460/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06624. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

IS SLOVPROP Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 118.575.

Monsieur François BROUXEL, demeurant 69, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 22 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041767/280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05574. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

MC Investment Central Europe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1841 Luxembourg, 2-4, rue du Palais de Justice.

R.C.S. Luxembourg B 107.135.

Constituée par-devant M^e Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mars 2005, acte publié au Mémorial C no 789 du 6 août 2005, et modifiée pour la dernière fois par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 5 janvier 2007, acte publié au Mémorial C no 776 du 3 mai 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MC Investment Central Europe S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008041778/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05950. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

OCM Luxembourg OPPS VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.096.750,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 121.877.

Extrait des résolutions écrites de l'associé unique prises le 13 mars 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Pedro Urquidi, né le 29 mai 1970 à El Paso (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni, en qualité de gérant de la Société à compter du 13 mars 2008 pour une durée indéterminée.

La Société est désormais gérée par un conseil de gérance se composant de la manière suivante:

- Monsieur Christophe Boehringer, gérant
- Monsieur Hugo Neuman, gérant
- Monsieur Szymon Dec, gérant
- Monsieur Pedro Urquidi, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM Luxembourg OPPS VI S.à r.l

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041725/2460/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06614. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

JPMorgan European Property Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 104.923.

RECTIFICATIF

Une erreur matérielle s'est glissée dans la notice enregistrée en date du 16 novembre 2007 sous la référence LSO-CK04200 et déposée en date du 16 novembre 2007.

Les mandats de Monsieur Mark Doherty en tant qu'administrateur et délégué à la gestion journalière de la Société prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007 qui se déroulera en 2008. Les autres informations publiées sont correctes.

Pour Extrait et Publication
JPMorgan European Property Fund Management Company S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008041728/5499/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06448. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Kira S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 91.615.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008041798/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06763. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

JPMorgan European Property Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 104.923.

RECTIFICATIF

Une erreur matérielle s'est glissée dans la notice enregistrée en date du 16 novembre 2007 sous la référence LSO-CK04200 et déposée en date du 16 novembre 2007.

Les mandats des administrateurs, délégués à la gestion journalière et réviseur d'entreprise suivants:

- Monsieur Jean-Christophe Ehlinger, administrateur et délégué à la gestion journalière;
- Monsieur Steven Greenspan, administrateur;
- Monsieur Steven Mastrovich, administrateur;
- Monsieur Karl McCathern, administrateur;
- Monsieur Jonathan Griffin, administrateur et délégué à la gestion journalière;
- Monsieur Richard Crombie, administrateur; et
- PricewaterhouseCoopers, réviseur d'entreprise

prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007 qui se déroulera en 2008. Les autres informations publiées sont correctes.

Pour Extrait et Publication
JPMorgan European Property Fund Management Company S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008041729/5499/26.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06447. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

IMARA Investments Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.993.

Depuis le 28 novembre 2007, l'adresse de Monsieur Udo Hesemann est le 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour extrait conforme et sincère

Imara Investments Holding I S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041732/5499/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06445. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Ramey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.021.733,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.465.

EXTRAIT

Suite à un accord de participation en date du 12 juillet 2007, Morgan Stanley Oostburg and Partners S.e c.s., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg a cédé 3.162 parts sociales C de la Société à la société Argance S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et 1 part sociale E de la Société à la société Morgan Stanley Oostburg B.V., une limited liability company constituée selon les lois des Pays-Bas ayant son siège social à Locatellikade 1, NL-1076 AZ Amsterdam.

Suite à cet accord de participation, les associés de la Société sont:

Morgan Stanley Oostburg and Partners S.e c.s. détenant:

2.000.000 parts sociales A

1 part sociale B

1 part sociale D

Argance S.à r.l. détenant:

3.162 parts sociales C

Morgan Stanley Oostburg Partners B.V. détenant:

1 part sociale E

Pour extrait sincère et conforme

Ramey S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041731/5499/29.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06446. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Medex Financial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 95.024.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue au siège social le 11 février 2008 que:

- La société a décidé de rectifier l'indication du siège social de la société de 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach à 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

- Olivier Dorier, réside professionnellement désormais au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach

Munsbach, le 11 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un Gérant

Référence de publication: 2008041733/1337/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00586. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Multi Investment Luxembourg Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1841 Luxembourg, 2-4, rue du Palais de Justice.

R.C.S. Luxembourg B 106.996.

Constituée par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 11 mars 2005, acte publié au Mémorial C no 755 du 28 juillet 2005, et modifiée pour la dernière fois par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 5 janvier 2007, acte publié au Mémorial C no 776 du 3 mai 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Multi Investment Luxembourg Holding S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008041779/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05971. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

World Architecture S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.223.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the twenty-sixth of February.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Investindustrial L.P., with registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, with registration number 222 in Jersey, represented by its general partner Investindustrial General Partners Limited, with registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, registered in Jersey under number 86036, here represented by Mrs Marie-Claire HAAS, by virtue of a power of attorney given under private seal in Jersey on February 21st, 2008.

The power of attorney of the appearing party, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - duration - name - registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the sharequotas created hereafter and all those who may become members in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is to perform all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form. These transactions may include the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans advances or guarantees. The company may take any action to safeguard its rights and make any transactions whatsoever that are directly or indirectly connected with its purposes.

The company may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on moveable property that it may deem useful to the accomplishment of its purposes. In all the operations indicated here above, as well in its whole activity, the company will remain within the limited established by the law.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "WORLD ARCHITECTURE S. à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its members. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

B. Share capital - sharequotas

Art. 6. The company's capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500,-), represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares of a par value of ten Euros (EUR 10) each.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of members representing three quarters of the share capital at least. The existing members shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them in case of contribution in cash.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among members.

Shares may not be transferred to non-members unless members representing at least three-quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the members will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the member(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be members, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting which determines their powers and compensations.

The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signatures of two managers.

The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent (s) who need not be partner(s) of manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by electronic mail (without electronic signature), except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by electronic mail (without electronic signature), cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by electronic mail (without electronic signature), cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

In case of several managers, the board of managers can deliberate or act validly only if at least a simple majority of the managers are present or represented at such meeting, and decisions shall be taken by a simple majority of votes of the managers present or represented.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by electronic mail (without electronic signature), cable, telegram, telex or facsimile, or any other means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 16. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Part of available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

D. Decisions of the sole member - collective decisions of the members

Art. 17. Each member may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each member is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Any member may be represented at general meetings by a special proxyholder.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of members representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. If the Company has only one member, such sole member exercises the powers granted to the general meeting of members under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Resolutions taken by the sole shareholder in virtue of these attributions must be mentioned in a protocol or taken in written form.

Contracts concluded between the sole shareholder and the company represented by the sole shareholder must also be mentioned in a protocol or be established in written form.

This disposition is not applicable for current operations made under normal conditions.

E. Financial year - annual accounts - distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the following year.

Art. 21. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the members. The board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

F. Dissolution - liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be members, and which are appointed by the general meeting of members which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the members proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

All of the one thousand two hundred and fifty hundred (1,250) shares have been subscribed by Investindustrial L.P., aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the last day of December 2008.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, Investindustrial L.P., representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

2. The sole shareholder resolves to elect as managers of the company for an indefinite period:

1) Mr John Mowinckel, company director, born on July 6, 1950 in Rome, residing professionally in 1 Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom;

2) Mr Roger Neil Smith, company director, born on June 7, 1956 in Darwen, Great Britain, residing professionally in 1 Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom;

3) Mr Michel Thill, company director, born on June 8, 1965 in Arlon, Belgium, residing professionally in 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg;

4) Mrs Marie-Claire Haas, private employee, born on May 14, 1956 in Arlon, Belgium, residing professionally in 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-six février.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Investindustrial L.P., avec siège social au 22 Grenville Street, St Hélier, Jersey JE4 8PX, enregistrée sous le numéro 222 à Jersey, représentée par son general partner Investindustrial General Partners Limited, avec siège social au 22 Grenville Street, St Hélier, Jersey JE4 8PX, enregistré à Jersey sous le numéro 86036, ici représentée par Madame Marie-Claire HAAS, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Jersey le 21 février 2008.

La procuration de la partie comparante, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps que celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - durée - dénomination - siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise. Ces opérations peuvent inclure l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, d'acquiescer par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres

et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties. La Société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement de son objet social.

Dans toutes les opérations mentionnées ci-dessus ainsi que dans toutes ses activités, la Société restera toujours dans les limites établies par la loi.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "WORLD ARCHITECTURE S. à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays.

B. Capital social - parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de dix euros (EUR 10) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales en cas de contribution en numéraire.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à des non-associés ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales. Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leur rémunération.

Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective de deux gérants.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur(s) mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur(s) mandat(s).

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance; en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion par courrier électronique (sans signature électronique), sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par courrier électronique (sans signature électronique), câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale

ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par courrier électronique (sans signature électronique), câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visio-conférence ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Dans le cas de plusieurs gérants, le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la simple majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance, et les décisions seront prises à la simple majorité des votes des gérants présents ou représentés.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par courrier électronique (sans signature électronique), câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

D. Décisions de l'associé unique - décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus par l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

E. Année sociale - bilan - répartition des bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de l'année suivante.

Art. 21. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

F. Dissolution - liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

L'intégralité des mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales a été souscrite par Investindustrial L.P, préqualifiée.

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Provisions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2008.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille euros (EUR 1.000.-).

Résolutions

Et aussitôt Investindustrial L.P., représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. L'associé unique décide d'élire les personnes suivantes en tant que gérants de la société pour une durée indéterminée:

1) Monsieur John Mowinckel, administrateur de sociétés, né le 6 juillet 1950 à Rome, demeurant professionnellement au 1 Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume Uni;

2) Monsieur Roger Neil Smith, administrateur de sociétés, né le 7 juin 1956 à Darwen, Royaume Uni, demeurant professionnellement au 1 Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume Uni;

3) Monsieur Michel Thill, administrateur de sociétés, né le 8 juin 1965 à Arlon, Belgique, demeurant professionnellement au 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg;

4) Madame Marie-Claire Haas, employée privée, née le 14 mai 1956 à Arlon, Belgique, demeurant professionnellement au 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. C. Haas et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg AC, le 4 mars 2008 LAC/2008/9384, Reçu soixante-deux euros cinquante cents Eur 0,5% = 62,50

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008042487/5770/336.

(080045229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Boltus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 123.714.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 5 février 2008

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- De transférer le siège social de la société vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme
Pour réquisition
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008041612/5863/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05713. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080043703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Lubesa SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 82.407.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008041802/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06756. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080045282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Fosbel Global Services, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 109.718.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 14 mars 2008

Il résulte du procès-verbal que l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé:

- de nommer avec effet immédiat Madame Sarah Louise BURTON, née le 1^{er} septembre 1965 à Fort Wayne (Indiana - Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 20600 Sheldon Road, Brook Park, OH 44142, en tant qu'administrateur A, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à se tenir en 2011.

De telle sorte que le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Gregg NEWMARK, né le 13 août 1958 à Indianapolis (Indiana - Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 111, South Wacker Drive, Suite 4000, 60606, Chicago (Illinois - Etats-Unis d'Amérique), en tant qu'administrateur A,

- Madame Sarah Louise BURTON, née le 1^{er} septembre 1965 à Fort Wayne (Indiana - Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 20600 Sheldon Road, Brook Park, OH 44142, en tant qu'administrateur A,

- Monsieur Derek SCOTT, né le 29 mai 1946 à Chopwell (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 20600, Sheldon Road, 44142, Brook Park (Etats-Unis d'Amérique), en tant qu'administrateur B,

- Madame Catherine KOCH, née le 12 février 1965 à Sarreguemines (Moselle - France), ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en tant qu'administrateur C.

Fosbel Global Services
MERCURIA SERVICES S.A.
8-10, rue Mathias Hardt , B.P. 3023, L-1030 Luxembourg
Mandataire
Signature

Référence de publication: 2008041844/1005/29.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06916. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080045228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Dragenopharm Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 212.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 122.756.

Il résulte d'une décision des actionnaires en date du 22 février 2007 que Bridgepoint Capital (Nominees) Limited P.L.C., une private limited company constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 30 Warwick Street, à Londres W1B 5AL, Royaume-Uni a transféré les cinquante-deux mille sept cent quatre-vingt-huit (52.788) parts sociales de classe B qu'elle détenait dans la Société à Andreas Greither, avocat, né le 19 juillet 1947 à Munich, Allemagne, domicilié au 2 Ponlach, 84529 Tittmoning en Allemagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041615/1092/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08839. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

CEREP III Investment E S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 136.032.

EXTRAIT

En date du 12 mars 2008, CEREP III S.à r.l. a cédé les 250 parts qu'elle détenait dans la Société à CEREP III Italy S.à r.l., une société ayant son siège social 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 130.302.

Il en résulte donc que CEREP III Italy S.à r.l. est désormais l'associée unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041616/1092/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06321. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Ultimo Holding, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 301.850,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 118.760.

RECTIFICATIF

En date du 20 juillet 2007, deux transferts de parts sociales dans le capital social de la Société ont été notifiés au Registre de Commerce et des Sociétés par le dépôt n° 070094978.

Cependant, le transfert des 1.254 parts sociales de JT Vehicle CY Limited à JTV.je Limited n'a jamais eu lieu.

Le détenteur des 1.254 parts sociales est donc JT Vehicle CY Limited et non JTV.je Limited.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041617/1092/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06322. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Schiff Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 137.229.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le sept mars.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

La société TARDIN INVESTMENT S.A., ayant son siège social au 2nd Floor, Swiss Bank Building, East 53rd Street, Panama, République de Panama,

ici représentée par Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Panama le 27 février 2008.

Ladite procuration paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être déposée auprès des autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer comme actionnaire unique:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "SCHIFF INVEST S.A."

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, terrains à bâtir y compris.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille deux cents euros (EUR 31.200,-) divisé en trois cent douze (312) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à trois cent dix mille euros (EUR 310.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 7 mars 2008 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- de fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;
- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;
- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;
- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;
- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration élit en son sein son président.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4 mai à 11.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2009.

Souscription et libération

Toutes les actions ont été entièrement souscrites par le comparant et libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille deux cents euros (EUR 31.200,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille huit cents (1.800,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant la comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se reconnaît dûment convoquée, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Sébastien COYETTE, comptable, né le 4 septembre 1965 à Arlon - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - b) Monsieur Olivier DEWALQUE, comptable, né le 16 septembre 1968 à Bastogne - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - c) Madame Marie-Anne BACK, comptable, née le 8 juin 1958 à Steinfort - Luxembourg et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - d) Madame Andrea DANY, employée privée, née le 14 août 1973 à Trèves - Allemagne et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg.

Est appelée aux fonctions de commissaire:

Monsieur Laurent PECHEUR, comptable, né le 6 mai 1977 à Messancy - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg.

- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.
- 5) Le siège de la société est fixé au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Koeune et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 12 mars 2008, LAC/2008/10542. - Reçu cent cinquante-six euros

Eur 0,5% = 156.-.

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

44926

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008042501/5770/157.

(080045339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

I.G.C., International Group Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 43.932.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 8 janvier 2008 que:

1. L'assemblée a réélu aux postes d'administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Madame Farida CHORFI, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis;
- Madame Marjorie GOLINVAUX, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis;
- Monsieur Jean-Marc LHOEST, demeurant à boulevard de Vridi, niveau poste 17, Zone 4, Port Autonome d'Abidjan, Côte d'Ivoire;
- Monsieur Christophe MOULART, demeurant à B-1180 Bruxelles, Chaussée de Saint-Job.

2. L'assemblée a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes au 31 décembre 2007:

- La société à responsabilité limitée LuxRévision S.à r.l., établie à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041621/1161/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00888. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Mayan & Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 111.501.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2008

L'associée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041658/5863/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05904. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Micro Location System International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 43.231.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 31 janvier 2008 que:

Elle a réélu aux postes d'administrateurs jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2008:

- Madame Marjorie GOLINVAUX, juriste, née le 24/08/69 à Messancy (B) et demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis,
- Madame Theresia POOOTERS, née le 26/02/47 à Anvers (B) et demeurant à B-2900 Schoten, 43, Patappeltorenweg,

- Monsieur Alain GOETZ, né le 24/04/65 à Deurne (B) et demeurant à L-1520 Luxembourg, 10-12, rue Adolphe Fisher. Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2008:

- EUROCOMPTE S.A. établie et ayant son siège social au 1, rue de Nassau à L-2213 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.263.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008041622/1161/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00902. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Baker & Norton Fiduciaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 115.907.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2008

Les associés décident de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme
Pour publication
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008041661/5863/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05893. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Rordi Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 40.272.

—
Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RORDI HOLDING S.A.
Ch. FRANCOIS / S. BAERT
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008041699/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04845. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PCC Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 87.648.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008041807/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06746. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

PB Holding Company, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.512.

—
EXTRAIT

En date du 13 mars 2008, Monsieur Lapshun (John) Hui, né le 30 décembre 1955, à Kongmoon, Chine, résidant au 5 Hutton Centre Drive, appartement 830, Santa Ana, Californie 92707, Etats Unis d'Amérique, a démissionné de son poste de gérant de la Société avec effet à compter de ce jour.

Sont nommés en tant que nouveaux gérants de la Société pour une période indéterminée avec effet à compter de ce jour:

- Gianfranco Lanci, né le 26 septembre 1954 à Torino, Italie avec adresse professionnelle au Centro Galleria 2, Via Cantonale, 6928 Manno, Suisse;

- Che-Min Tu, né le 8 octobre 1971 à Ping Dong, Taïwan, avec adresse professionnelle à Via Lepetit, 40, 20020, Lainate, Milan, Italie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008041627/260/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06256. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

EM Promotions, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 122.158.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2008

Les associés décident de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041693/5863/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05881. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Société Domaine de Bois Le Roi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6496 Echternach, 48, Montée Trooskneppchen.

R.C.S. Luxembourg B 99.424.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041707/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05880. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.
